



AUTORISATION PARENTALE – CHANTIERS ADOS

Je soussigné, Madame, Monsieur,

en qualité de tuteur légal, déclare, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat de participation auquel ma fille / mon fils s'engage :

- Le contrat de participation aux « chantiers ados » est un engagement volontaire de la part du jeune et ne saurait être conditionné à d'autre chose que les conditions de réalisation des missions. Il ne saurait être considéré comme un contrat de travail.
- Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur légal
Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune aux « chantiers ados »
Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de la mission, soit au cours du trajet les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.
- La CCAS d'ERDEVEN s'engage à souscrire auprès d'une compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers.

Autorise mon enfant à participer à l'opération « chantiers ados » :

Nom et Prénom du jeune :

Adresse du jeune :

Dans le cadre des « chantiers ados » des photos peuvent être réalisées avec votre enfant. Ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les missions effectuées sur la commune et non à des fins commerciales.

- J'autorise les prises de vue de mon enfant
- Je refuse les prises de vue de mon enfant

Nom, prénom et signature du tuteur légal
Précédé de la mention « lu et approuvé »